



L'alignement entre le Logis Bourbon et le palais de l'abbesse se perçoit encore, même si cette longue aile fut tronquée de plusieurs travées depuis la Révolution française.

IVR52\_20134900888NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation